



1-IDENTIFICATION		IDENTIFIANT UNIQUE :	DG-2020-007
DIRECTION :	DIRECTION GÉNÉRALE		
SERVICE :	N/A		
DATE :	12 mai 2020		
OBJET :	Dépôt du rapport financier consolidé de la Ville pour l'année 2019		

2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)

 ➤ **Article 105.1 - Loi sur les cités et villes (Rapport financier)**

Le trésorier doit, lors d'une séance du conseil, déposer le rapport financier ainsi que tout autre document dont le dépôt est prescrit par le Ministre.

 ➤ **Article 108.2.1 - Loi sur les cités et villes (Vérificateur externe – Rapport financier)**

Le vérificateur externe d'une municipalité de 100 000 habitants et plus, vérifie pour chaque exercice pour lequel il a été nommé :

1° les comptes et affaires du vérificateur général ;

2° les états financiers de la municipalité ;

3° la conformité du taux global de taxation réel à la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale

4° tout document que détermine le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) par règlement publié à la Gazette officielle du Québec.

➤ L'auditeur indépendant Mallette a émis des rapports d'audits sans aucune réserve à l'égard des comptes et affaires du vérificateur général, sur les états financiers de la ville et sur la conformité du taux global de taxation.

➤ Enfin, la notion de « vérification » a été remplacée par la notion d'audit. Toutefois, la Loi sur les cités et villes n'a toujours pas été modifiée pour refléter ce changement.

➤ L'excédent de fonctionnement de l'exercice financier 2019 de la Ville de Lévis s'élève à 13,0 M \$ sur un budget de 285,9 M\$, soit 4,6 %. Cet excédent est la combinaison de revenus nets additionnels de 8,0 M\$ et de dépenses nettes moindres de 5,0 M\$.

2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)

N.A.

3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/impacts)

N.A.

4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N.A.

5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité des finances du 15 mai
 Comité exécutif du 19 mai
 Comité plénier du 25 mai
 Conseil de la Ville du 25 mai

6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2020-2021-2022)

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2020	Impacts 2021	Impacts 2022
Excédent 2019 de 13 M\$				
Financement déjà autorisé par				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PT1 :		Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input checked="" type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%

6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)**MONTANT DES COÛTS ARRONDI :****INFORMATION PTI :****Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée****Montant à financer****Source de financement proposée****Commentaires :****7-PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	

Explication :

8-RECOMMANDATION (énoncé)

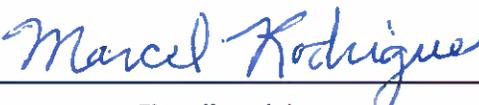
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de prendre acte du rapport financier consolidé dressé par le trésorier pour l'année 2019 ainsi que du rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers de la Ville et des rapports de l'auditeur externe sur les comptes et affaires du vérificateur général ainsi que sur la conformité du taux global de taxation réel.

9-LISTE DES PIÈCES JOINTES

DG-2020-007 Annexe A – Rapport financier 2019 consolidé incluant les rapports de l'auditeur indépendant sur les états financiers et sur la conformité du taux global de taxation réel

Annexe B - État des dépenses du vérificateur général pour l'année 2019 accompagné du rapport de l'auditeur indépendant

10-APPROBATIONS/SIGNATURES

Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Marcel Rodrigue	Adjoint au directeur général et trésorier	12/05/2020
Signature :		
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Marcel Rodrigue	Adjoint au directeur général et trésorier	12/05/2020
Signature :		
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		

SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	DATE (jj/mm/aa)
	13/5/2020

Rapport financier 2019 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Lévis

Code géographique : 25213

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Affaires municipales
et Habitation

Québec 

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marcel Rodrigue, trésorier, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

(Nom de l'organisme)

Signature

Marcel Rodrigue CPA, CA Date

2020-05-15

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	4
Rapport du vérificateur général	4.1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	10
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	11
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	12
Situation financière par organismes	13
Charges par objets	14
Fonds local d'investissement (FLI)	15
Fonds local de solidarité (FLS)	16
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	17
Excédent (déficit) accumulé	18
Avantages sociaux futurs	19
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	21
Analyse des charges consolidées	22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville de Lévis,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **VILLE DE LÉVIS** (Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Lévis inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent de la reddition de comptes financière, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu la reddition de comptes financière avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.¹
Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 15 mai 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° 102687

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL



Année	Montant	Montant	Montant
2010	100 000	100 000	100 000
2011	100 000	100 000	100 000
2012	100 000	100 000	100 000
2013	100 000	100 000	100 000
2014	100 000	100 000	100 000
2015	100 000	100 000	100 000
2016	100 000	100 000	100 000
2017	100 000	100 000	100 000
2018	100 000	100 000	100 000
2019	100 000	100 000	100 000
2020	100 000	100 000	100 000



Année	Montant	Montant	Montant
2010	100 000	100 000	100 000
2011	100 000	100 000	100 000
2012	100 000	100 000	100 000
2013	100 000	100 000	100 000
2014	100 000	100 000	100 000
2015	100 000	100 000	100 000
2016	100 000	100 000	100 000
2017	100 000	100 000	100 000
2018	100 000	100 000	100 000
2019	100 000	100 000	100 000
2020	100 000	100 000	100 000



Année	Montant	Montant	Montant
2010	100 000	100 000	100 000
2011	100 000	100 000	100 000
2012	100 000	100 000	100 000
2013	100 000	100 000	100 000
2014	100 000	100 000	100 000
2015	100 000	100 000	100 000
2016	100 000	100 000	100 000
2017	100 000	100 000	100 000
2018	100 000	100 000	100 000
2019	100 000	100 000	100 000
2020	100 000	100 000	100 000



Année	Montant	Montant	Montant
2010	100 000	100 000	100 000
2011	100 000	100 000	100 000
2012	100 000	100 000	100 000
2013	100 000	100 000	100 000
2014	100 000	100 000	100 000
2015	100 000	100 000	100 000
2016	100 000	100 000	100 000
2017	100 000	100 000	100 000
2018	100 000	100 000	100 000
2019	100 000	100 000	100 000
2020	100 000	100 000	100 000



Le présent rapport a été préparé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		2019	2019	2018
Revenus				
Taxes	1	242 535 511	244 158 790	231 272 524
Compensations tenant lieu de taxes	2	7 389 980	7 787 317	6 901 355
Quotes-parts	3			
Transferts	4	27 330 168	34 491 339	52 620 869
Services rendus	5	20 111 704	18 908 934	19 686 471
Imposition de droits	6	8 841 275	14 375 702	13 136 367
Amendes et pénalités	7	4 302 200	3 952 016	3 219 332
Revenus de placements de portefeuille	8	266 000	519 986	367 142
Autres revenus d'intérêts	9	1 065 500	1 269 725	1 332 649
Autres revenus	10	743 411	33 483 067	15 795 803
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	312 585 749	358 946 876	344 332 512
Charges				
Administration générale	14	35 433 657	33 999 638	30 272 241
Sécurité publique	15	59 839 907	59 394 339	57 907 219
Transport	16	74 803 971	77 464 926	74 979 952
Hygiène du milieu	17	61 692 002	63 071 963	59 473 052
Santé et bien-être	18	3 878 637	2 940 412	1 459 694
Aménagement, urbanisme et développement	19	14 602 025	14 454 564	15 189 188
Loisirs et culture	20	43 851 634	42 330 206	40 823 295
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	16 160 293	14 843 623	13 739 333
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	310 262 126	308 499 671	293 843 974
Excédent (déficit) de l'exercice	25	2 323 623	50 447 205	50 488 538
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		697 166 926	646 678 388
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			
Solde redressé	28		697 166 926	646 678 388
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice				
	29		747 614 131	697 166 926

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	14 313 990	12 044 020
Débiteurs (note 5)	2	162 687 475	155 867 985
Prêts (note 6)	3	2 185 960	1 916 300
Placements de portefeuille (note 7)	4	5 011 899	4 556 687
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	4 038 900	7 118 400
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	188 238 224	181 503 392
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	32 266 696	49 919 079
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	82 885 129	78 314 645
Revenus reportés (note 12)	12	21 277 067	5 237 985
Dettes à long terme (note 13)	13	518 263 946	486 846 858
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	299 100	279 600
	15	654 991 938	620 598 167
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(466 753 714)	(439 094 775)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	1 189 341 902	1 115 473 853
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	15 825 647	15 378 497
Stocks de fournitures	19	2 489 273	2 330 802
Autres actifs non financiers (note 17)	20	6 711 023	3 078 549
	21	1 214 367 845	1 136 261 701
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	747 614 131	697 166 926

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		2019	2019	2018
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 323 623	50 447 205	50 488 538
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (149 230 000) (125 556 954) (107 699 841)
Produit de cession	3		521 464	369 715
Amortissement	4	48 810 882	51 313 690	49 837 066
(Gain) perte sur cession	5		(146 249)	(355 626)
Réduction de valeur / Reclassement	6			13 500
	7	(100 419 118)	(73 868 049)	(57 835 186)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		(447 150)	252 701
Variation des stocks de fournitures	9		(158 471)	(207 516)
Variation des autres actifs non financiers	10		(3 632 474)	(1 494 990)
	11		(4 238 095)	(1 449 805)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(98 095 495)	(27 658 939)	(8 796 453)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(439 094 775)	(430 298 322)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(439 094 775)	(430 298 322)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(466 753 714)	(439 094 775)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	50 447 205	50 488 538
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	51 313 690	49 837 066
Autres			
- G/P sur disposition	3	(160 949)	(269 770)
- Prov prêt	4	46 699	237 019
	5	101 646 645	100 292 853
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(6 819 490)	(21 731 480)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	4 570 484	4 561 148
Revenus reportés	9	16 039 082	456 612
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	3 099 000	(3 545 700)
Propriétés destinées à la revente	11	(447 150)	252 701
Stocks de fournitures	12	(158 471)	(207 516)
Autres actifs non financiers	13	(3 632 474)	(1 494 967)
	14	114 297 626	78 583 651
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(125 556 954)	(107 699 841)
Produit de cession	16	521 464	369 715
	17	(125 035 490)	(107 330 126)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	(847 820)	(742 916)
Remboursement ou cession	19	531 461	478 601
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	(440 512)	()
Cession	21		19 733
	22	(756 871)	(244 582)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	90 332 492	88 222 231
Remboursement de la dette à long terme	24	(58 494 427)	(59 808 300)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(17 652 383)	4 873 257
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(420 977)	(353 447)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	13 764 705	32 933 741
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	2 269 970	3 942 684
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	12 044 020	8 101 336
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	12 044 020	8 101 336
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	14 313 990	12 044 020

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville a été constituée le 1er janvier 2002 en vertu de la Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.

La Ville est un organisme municipal régi par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q, C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au « Manuel de la présentation de l'information financière municipale » publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S13, S14 et S15, et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats.

Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la Ville et combinés ligne par ligne, et les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend la Société de transport de Lévis.

Les comptes de la Ville et de l'organisme compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers.

b) Partenariats

La Ville participe à un partenariat dans la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (Régie).

Les comptes de la Ville et de l'organisme compris dans le périmètre comptable dans le cas d'un partenariat sont consolidés proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans les états financiers.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie pour l'exercice 2019 est de 93,1542 %, faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 94,1804 % en début d'exercice à 94,1159 % à la fin de l'exercice.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Ville, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des résultats estimatifs établis par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Constatation des revenus

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les dons sont constatés à leur juste valeur dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

C) Actifs

S.O.

a) Actifs financiers**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville sont composés des soldes bancaires, incluant les découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et des placements temporaires ayant une échéance de trois mois ou moins.

Placements

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

b) Actifs non financiers**Stocks**

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la méthode du coût moyen.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport ou acquises pour une valeur symbolique sont comptabilisées selon une estimation de la valeur de l'immobilisation acquise, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à compter de l'année suivant leur transfert à la catégorie d'immobilisation appropriée, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	de 5 à 40 ans
Bâtiments	de 10 à 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	de 3 à 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	de 5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 et 10 ans
Autres	5 ans

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit afin de refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont comptabilisées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct.

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement

La Régie comptabilise un passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement qu'elle a exploité. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés au recouvrement final, à la revégétation, au contrôle des produits de lixiviation, à la qualité des eaux, au contrôle et à la récupération des gaz, à l'acquisition de nouveaux terrains devant servir de zones tampons et à l'entretien des divers systèmes de contrôle et de drainage. Ces coûts estimatifs sont comptabilisés en fonction de la capacité utilisée du site.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion du site d'enfouissement.

Passif au titre des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle en accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux et du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Revenus

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

F) Avantages sociaux futurs**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participent la Ville et la Société de transport de Lévis est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par la Ville et la Régie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auxquels participe la Société de transport de Lévis sans en être le promoteur, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créiteurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale, de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi).

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2019 selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'administration municipale a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'administration municipale a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Elles sont créées aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par la Ville et amorties selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- Salaires et les avantages sociaux : sur une période maximale de 20 ans;
- Intérêts sur la dette à long terme (net des montants débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

Avantages sociaux futurs :

- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, soit 17 ans;
- Coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- À titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA;
- À titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Frais de fermeture du site d'enfouissement :

- Est amorti sur la durée restante du site depuis 2016.

Frais d'assainissement des sites contaminés :

- Pour le passif constaté au 1er janvier 2015 : sur la durée s'échelonnant jusqu'au moment prévu de la réalisation des travaux d'assainissement, incluant la période de décontamination, de chacun des sites contaminés.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 13 390 369	11 903 568
Découvert bancaire	2 () ()	1 812 890)
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3 923 621	1 953 342
<i>Autres éléments</i>		
-	4	
-	5	
-	6	
-	7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8 14 313 990	12 044 020
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9 9 906 954	11 409 256
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10 7 515 000	10 927 000
Note		
La politique de la Ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires ayant une échéance de trois mois ou moins.		
5. Débiteurs		
Taxes municipales	11 48 075 672	43 830 718
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13 79 275 380	76 615 281
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14 27 906 771	29 677 700
Organismes municipaux	15 275 332	115 963
<i>Autres</i>		
- Cour municipale	16 1 761 751	1 403 062
- Autres débiteurs	17 5 392 569	4 225 261
	18 162 687 475	155 867 985
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19 54 064 573	51 232 059
Organismes municipaux	20	
Autres tiers	21	
	22 54 064 573	51 232 059
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23 2 272 766	2 436 093
Note		
Dans le cadre de programmes de subvention, le gouvernement du Québec a confirmé sa participation financière qui sera versée à la Société de transport de Lévis sur la base d'un service de la dette d'une durée de dix ans. Les encaissements relatifs aux intérêts portent sur des obligations et billets ayant des taux d'intérêt variant de 1,50 % à 2,85 % et échéant de 2021 à 2024.		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	24	107 151	107 151
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
- Prêts FLI, FLS et FDE	26	2 078 809	1 809 149
-	27		
	28	2 185 960	1 916 300
Provision pour moins-value déduite des prêts	29	329 760	363 581

Note

Les prêts FLI, FLS et FDE portent intérêt à des taux variant de 0 % à 12 % et viennent à échéance entre janvier 2020 et novembre 2026.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30	164 672	164 672
Autres placements	31	4 847 227	4 392 015
	32	<u>5 011 899</u>	<u>4 556 687</u>
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	5 011 899	4 556 687
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34	40 000	40 000

Note

Les placements à titre d'investissement sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investies dans le cadre du FLI et du FLS.

Les autres placements sont constitués d'obligations dont les taux d'intérêt varient de 1,75 % à 3,80 % et échéant de 2021 à 2029 pour un coût de 4 510 856 \$ et d'actions canadiennes pour un coût de 692 587 \$. Leur juste valeur est de 53 000 008 \$. Aux états financiers consolidés, ces placements ont été pondérés au taux de 93,1542 %. Ces placements sont détenus dans la fiducie du fonds de gestion post-fermeture.

8. Avantages sociaux futurs**Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs**

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	3 739 800	6 838 800
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	<u>3 739 800</u>	<u>6 838 800</u>
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	9 882 300	9 997 100
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40	498 931	490 357
Autres régimes (REER et autres)	41	65 536	66 251
Régimes de retraite des élus municipaux	42	326 531	311 671
	43	<u>10 773 298</u>	<u>10 865 379</u>

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44		
Autres	45		
	46		

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

2019

2018

10. Emprunts temporaires

La Ville dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 95 000 000 \$, dont 25 196 725 \$ est utilisé au 31 décembre 2019, portant intérêt au taux préférentiel diminué de 0,75 % et venant à échéance le 31 août 2021.

La Régie dispose d'une marge de crédit autorisée au montant de 2 000 000 \$, inutilisée au 31 décembre 2019, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %.

La Société de transport de Lévis dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 7 000 000 \$ pour les opérations courantes, portant intérêt au taux préférentiel, et de onze marges de crédit autorisées aux montants variant de 440 000 \$ à 3 335 000 \$ pour un total de 19 755 000 \$ pour les projets d'investissement, dont 7 069 971 \$ est utilisé au 31 décembre 2019 et portant intérêt au taux préférentiel diminué de 0,25 %.

11. Crédoeurs et charges à payer

Fournisseurs	47	28 602 436	27 581 726
Salaires et avantages sociaux	48	28 916 419	25 462 990
Dépôts et retenues de garantie	49	10 916 309	10 888 031
Provision pour contestations d'évaluation	50	6 282 036	5 761 375
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51	4 998 656	5 608 758
Assainissement des sites contaminés	52	138 449	153 128
Autres			
- Intérêts courus	53	2 752 867	2 591 467
- Gouvernement du Québec	54	262 283	252 384
- Autres	55	12 993	12 158
- Organismes municipaux	56	2 681	2 628
-	57		
	58	82 885 129	78 314 645

Note**Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement**

Conformément à la convention de fiducie intervenue le 14 juillet 1998 et selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret numéro 701-98 adopté par le gouvernement du Québec en date du 27 mai 1998 et modifié par le décret numéro 1083-2007 du 5 décembre 2007, la Régie s'est engagée à mettre en oeuvre un programme de surveillance des eaux de lixiviation pour la période de gestion d'après-fermeture du site.

Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de la Régie est constaté dans ses états financiers en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle est mesurée selon une méthode volumétrique (en mètres cubes).

Au 31 décembre 2019, le passif présenté au titre des activités de fermeture est de 230 000 \$ et celui présenté au titre des activités de post-fermeture est de 5 136 000 \$. Le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après-fermeture est de 721 000 \$ pour l'exercice 2019. Le solde restant à constater est de 8 989 520 \$ pour une capacité restante de la décharge de 1 309 150 mètres cubes. La durée de vie restante estimative de la décharge est de 16,5 ans. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est de 30 ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret, la Régie s'est engagée à constituer sous forme de fiducie des garanties financières ayant pour but de couvrir les coûts afférents à la gestion d'après-fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire autorisé. Elle doit verser au patrimoine fiduciaire, durant la période d'exploitation, laquelle prendra fin le 30 juin 2036, des contributions dont la valeur totale doit être équivalente à la valeur que représente la somme de 3 181 952 \$ actualisée (montant exprimé en dollars de 1988), par indexation au 1er janvier de chacune des années ou parties d'années comprises dans la période d'exploitation, sur la base du taux de variation des indices des prix à la consommation pour le Canada. De plus, à la fin de chaque période de cinq années d'exploitation, la valeur totale des contributions à verser au patrimoine fiduciaire ainsi que le montant de la contribution à verser pour chaque mètre cube de déchets (après compactage) enfouis doivent faire l'objet d'une réévaluation et, le cas échéant, d'ajustement.

Le montant des actifs affectés au règlement du passif au titre des activités d'après-fermeture au 31 décembre 2019 est de 5 937 448 \$.

Passif au titre des sites contaminés

Des analyses ont mené à conclure de ne pas comptabiliser un passif au titre des sites contaminés pour cinq terrains. La principale raison à l'appui de cette conclusion provient du fait que l'on ne prévoit pas que des avantages économiques futurs seront abandonnés, puisque la Ville n'a aucune obligation légale ou envers des tiers, ni intention de procéder à leur réhabilitation.

12. Revenus reportés

Taxes perçues d'avance	59	349 982	240 583
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60	563 197	471 577
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62	3 062 624	2 652 564
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63		
Société québécoise d'assainissement des eaux	64		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65		
Autres contributions des promoteurs	66	1 112 303	744 357
Fonds de redevances réglementaires	67		
Autres			
- Autres revenus reportés	68	1 665 375	1 058 693
- Transferts	69	90 176	70 211
- Réaménagement Pointe Benson	70	6 990 410	
- Zone Innovation	71	7 443 000	
	72	21 277 067	5 237 985

Note

Les montants des rentrées grévées d'affectations d'origine externe s'élèvent à 6 900 410 \$ (2018 - aucun) pour le réaménagement de la Pointe Benson et 7 443 000 \$ (2018 - aucun) pour la Zone Innovation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

						2019	2018
13. Dette à long terme							
		Taux d'intérêt		Échéance			
		de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,50	4,26	2020	2029	73	508 228 648	475 806 639
Obligations et billets en monnaies étrangères					74		
Gains (pertes) de change reportés					75		
					76		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	0,00	4,97	2020	2026	77	2 083 486	2 478 433
Organismes municipaux					78		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,59	2,59	2021	2021	79	12 331 618	12 535 770
Autres	0,00	5,00	2020	2028	80	1 493 604	1 478 449
					81	524 137 356	492 299 291
Frais reportés liés à la dette à long terme					82(5 873 410) (5 452 433)
					83	518 263 946	486 846 858

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2019				
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres					
2020	84	92	53 656 428	100	209 498	109	881 340	117	54 747 266
2021	85	93	52 060 048	101	214 983	110	565 659	118	52 840 690
2022	86	94	48 920 853	102	220 613	111	343 597	119	49 485 063
2023	87	95	44 982 906	103	226 389	112	286 192	120	45 495 487
2024	88	96	41 027 642	104	232 317	113	196 631	121	41 456 590
2025 et +	89	97	267 580 771	105	11 227 818	114	1 303 671	122	280 112 260
	90	98	508 228 648	106	12 331 618	115	3 577 090	123	524 137 356
Intérêts et frais accessoires				107 (124 (
	91	99	508 228 648	108	12 331 618	116	3 577 090	125	524 137 356

Note

		2019	2018
14. Actifs financiers nets (dette nette)			
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	126	(466 753 714)	(439 094 775)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	127 ()	(
Autres	128 ()	(
	129	(466 753 714)	(439 094 775)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

15. Immobilisations

		<u>Solde au début</u>		<u>Addition</u>		<u>Cession / Ajustement</u>		<u>Solde à la fin</u>
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	130	309 783 542	158	16 031 129	185		212	325 814 671
Eaux usées	131	388 133 103	159	23 950 266	186		213	412 083 369
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	482 922 873	160	29 769 773	187		214	512 692 646
Autres	133	206 019 890	161	9 370 707	188		215	215 390 597
Réseau d'électricité	134		162		189		216	
Bâtiments	135	200 562 616	163	37 660 025	190		217	238 222 641
Améliorations locatives	136	3 585 313	164		191		218	3 585 313
Véhicules	137	98 999 110	165	5 862 749	192	1 514 155	219	103 347 704
Ameublement et équipement de bureau	138	43 126 258	166	2 716 124	193	522 348	220	45 320 034
Machinerie, outillage et équipement divers	139	48 091 978	167	5 491 598	194	390 800	221	53 192 776
Terrains	140	40 356 166	168	1 157 819	195	2 484	222	41 511 501
Autres	141	649 391	169		196		223	649 391
	142	<u>1 822 230 240</u>	170	<u>132 010 190</u>	197	<u>2 429 787</u>	224	<u>1 951 810 643</u>
Immobilisations en cours	143	<u>84 412 992</u>	171	<u>(6 453 236)</u>	198		225	<u>77 959 756</u>
	144	<u>1 906 643 232</u>	172	<u>125 556 954</u>	199	<u>2 429 787</u>	226	<u>2 029 770 399</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	145	104 551 956	173	7 441 919	200		227	111 993 875
Eaux usées	146	187 985 610	174	9 265 585	201		228	197 251 195
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147	192 656 163	175	10 904 270	202		229	203 560 433
Autres	148	107 254 297	176	6 256 751	203		230	113 511 048
Réseau d'électricité	149		177		204		231	
Bâtiments	150	71 798 306	178	4 893 914	205		232	76 692 220
Améliorations locatives	151	2 970 517	179	238 613	206		233	3 209 130
Véhicules	152	57 330 946	180	7 140 282	207	1 514 155	234	62 957 073
Ameublement et équipement de bureau	153	33 537 858	181	2 304 651	208	308 185	235	35 534 324
Machinerie, outillage et équipement divers	154	32 439 007	182	2 863 030	209	232 232	236	35 069 805
Autres	155	644 719	183	4 675	210		237	649 394
	156	<u>791 169 379</u>	184	<u>51 313 690</u>	211	<u>2 054 572</u>	238	<u>840 428 497</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	<u>1 115 473 853</u>					239	<u>1 189 341 902</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	240	13 101 940	243		245		247	13 101 940
Amortissement cumulé	241	(655 098)	244	(327 548)	246		248	(982 646)
Valeur comptable nette	242	<u>12 446 842</u>					249	<u>12 119 294</u>

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a reçu des terrains et infrastructures servant d'assises

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

de rucs d'un montant de 27 952 701 \$ (2018 - 7 209 223 \$) sous forme d'apports.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	250	9 352 271	8 744 639
Immeubles industriels municipaux	251	6 473 376	6 633 858
Autres	252		
	253	15 825 647	15 378 497
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255	15 825 647	15 378 497
Note			

17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance			
- Assurances et autres	256	6 711 023	3 078 549
-	257		
-	258		
Autres			
-	259		
-	260		
	261	6 711 023	3 078 549
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

18. Obligations contractuelles**Ville de Lévis**

La Ville s'est engagée à assumer 10 % du déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation de Lévis.

De plus, la Ville s'est engagée envers certains fournisseurs pour une somme de 116 510 000 \$ au 31 décembre 2019.

Ces engagements concernent principalement l'entretien de propriétés appartenant à la Ville, le déneigement de rues, l'entretien du réseau d'éclairage, la cueillette et le transport des ordures et des matières recyclables incluant la fourniture de bacs roulants, la fourniture et livraison de carburant, la fourniture de services professionnels, baux et location de patinoires.

Les échéances se répartissent comme suit :

2020 :	41 337 000 \$
2021 :	28 032 000 \$
2022 :	20 167 000 \$
2023 :	10 919 000 \$
2024 :	6 857 000 \$
2025 à 2029 :	9 198 000 \$

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

En vertu de l'entente relative à la constitution de la Régie, celle-ci s'est engagée à verser une compensation à la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon pour la durée de l'entente, soit 75 ans. La compensation est de 3,5418 \$ la tonne métrique, représentant une dépense de 136 926 \$ en 2019. La compensation annuelle ne peut être inférieure à 80 000 \$.

Les versements relatifs à des contrats d'entretien, de services et de déneigement totalisent 133 380 \$ et se répartissent comme suit : 2020 - 50 009 \$, 2021 - 35 862 \$, 2022 - 27 148 \$ et 2023 - 20 361 \$.

Les versements relatifs à un contrat pour l'exploitation du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Lambert-de-Lauzon totalisent 2 015 300 \$ et se répartissent comme suit : 2020 à 2023 - 503 825 \$.

Société de transport de Lévis

La Société a signé un contrat de transport en commun échéant en juin 2022. Les versements relatifs à ce contrat totalisent 7 204 535 \$ et se répartissent comme suit :

2020 - 2 836 208 \$, 2021 - 2 892 932 \$ et 2022 - 1 475 395 \$.

De plus, la Société a signé un contrat de transport adapté échéant en décembre 2023. Les versements minimums relatifs à ce contrat totalisent 5 484 704 \$ et se répartissent comme suit :

2020 - 1 330 719 \$, 2021 - 1 357 334 \$, 2022 - 1 384 481 \$ et 2023 - 1 412 170 \$.

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services, échéant de 2020 à 2022, totalisent 394 294 \$ et se répartissent comme suit :

2020 - 191 070 \$, 2021 - 100 771 \$ et 2022 - 102 453 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

19. Droits contractuels

Ville de Lévis

La Ville a des droits contractuels relativement aux programmes de subvention suivants :

- Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018) : montant : 5 715 511 \$, échéance : 31 décembre 2020;
- Fonds Chantiers Canada-Québec : montant 456 022 \$, échéance : 31 mars 2021;
- Programme d'aide aux initiatives de partenariat - Entente en restauration du patrimoine : montant : 50 241 \$, sans échéance;
- Stratégie Maritime : montant : 375 049 \$, sans échéance;
- Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération : montant : 209 658 \$, échéance : 31 mars 2020;
- Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique : montant : 570 027 \$, sans échéance;
- Programme de soutien d'intervention d'urgence : montant : 100 000 \$, échéance : 29 mars 2020;
- Recy-Québec - Démolition Usine Guilmour : montant : 176 439 \$, échéance : 31 mars 2020;
- FEPTEU : montant : 526 460 \$, échéance : 31 décembre 2020.

La Ville possède des ententes contractuelles concernant des revenus de location d'emplacements pour structure d'affichage, de loyers divers et des revenus découlant de services divers.

Les revenus anticipés découlant de ces ententes se détaillent comme suit :

2020 :	2 889 987 \$
2021 :	2 900 479 \$
2022 :	2 538 672 \$
2023 :	1 829 887 \$
2024 :	1 842 250 \$
2025 à 2030 :	6 804 292 \$

Société de transport de Lévis

Dans le cadre du Programme d'aide financière du fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC), la Société et le gouvernement du Québec ont signé des protocoles d'entente dans lesquels les gouvernements du Canada et du Québec s'engagent à verser des sommes totalisant 12 733 191 \$ pour divers projets d'investissement admissibles à une subvention de 90 %. Les projets d'investissement doivent être complétés pour le 31 mars 2020. Au 31 décembre 2019, des revenus de transfert pour un montant total de 8 711 088 \$ ont été comptabilisés aux états financiers.

En vertu de l'entente bilatérale intégrée relative au Programme d'infrastructure Investir dans le Canada Canada-Québec, le gouvernement fédéral a approuvé le financement du projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture à Lévis pour un montant maximal de 25 553 345 \$, correspondant à 40 % des dépenses admissibles. Au 31 décembre 2019, aucun montant n'a été comptabilisé dans les revenus puisque le projet de construction n'est pas commencé.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

De plus, la Société a conclu une convention d'exploitation publicitaire des abribus et des autobus échéant le 31 décembre 2024. En vertu de cette convention, une redevance annuelle doit être versée à la Société, basée sur un pourcentage des revenus publicitaires, mais soumise à un minimum garanti.

En mars 2019, la Société a signé une entente avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC), l'Université Laval (Université) et ses associations étudiantes concernant le laissez-passer universitaire permettant un accès illimité aux services de transport des deux réseaux pour les étudiants à temps plein. En vertu de cette entente, l'Université s'est engagée à percevoir des étudiants assujettis un montant de 30 \$, 33 \$ et 36 \$ par mois pour les années universitaires respectives 2019-20, 2020-21 et 2021-22, suivi d'une indexation annuelle de 2 % pour les années subséquentes. La répartition des sommes entre le RTC et la Société est déterminée en fonction des dernières adresses de résidence permanente des étudiants, soit celles déclarées dans la région administrative de Chaudière-Appalaches pour la Société. Cette entente sera en vigueur pour une durée de dix ans.

20. Passifs éventuels

S.O.

a) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2019	2018
Complexe de soccer Honco de Lévis	2 750 000	1 437 510	1 582 180
262	2 750 000	1 437 510	1 582 180

Complexe de soccer Honco de Lévis

La Ville s'est engagée, jusqu'en 2027, à verser au Complexe de soccer Honco de Lévis un montant correspondant à tout déficit annuel d'encaisse jusqu'à concurrence d'un montant de 100 000 \$ annuellement. Le déficit annuel d'encaisse correspond aux profits nets plus l'amortissement des immobilisations moins la portion capital du remboursement de la dette moins l'amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations.

De plus, la Ville a consenti un cautionnement personnel dégressif des obligations du Complexe de soccer Honco de Lévis pour un montant n'excédant pas la moitié du solde de l'emprunt hypothécaire consenti au montant de 5 500 000 \$ pour la construction du Complexe. Le solde des emprunts au 31 décembre 2019 s'élève à 2 875 019 \$, donc pour un solde de cautionnement consenti par la Ville de 1 437 510 \$.

b) Auto-assurance

En responsabilité civile générale, la Ville couvre elle-même les réclamations jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$ par sinistre. Une réserve financière a d'ailleurs été créée en 2002 afin de niveler sur plusieurs exercices les impacts financiers qui pourraient en résulter.

c) Poursuites

Différentes poursuites et réclamations contre la Ville totalisent environ 19 580 000 \$. De l'avis des procureurs de la Ville, les montants réclamés sont nettement exagérés ou non fondés et la défense de la Ville est considérée comme très sérieuse.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

d) Autres

S.O.

21. Actifs éventuels

S.O.

22. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

23. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

24. Instruments financiers

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

25 Événement postérieur à la date des états financiers

La pandémie du coronavirus (COVID-19) entraîne un ralentissement économique, causant des impacts financiers potentiels pour la Ville. Cette pandémie donne lieu à une importante incertitude économique et, par conséquent, il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		<u>Réalisations 2018</u>	<u>Budget 2019</u>	<u>Réalisation</u>	
		<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>Ventilation de</u>
		<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>l'amortissement</u>
Revenus					
Fonctionnement					
Taxes	1	231 325 983	242 625 311	244 001 124	
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 901 355	7 389 980	7 787 317	
Quotes-parts	3				
Transferts	4	7 173 968	6 621 939	8 009 513	
Services rendus	5	11 363 055	11 163 170	11 879 812	
Imposition de droits	6	12 828 069	8 841 275	14 075 702	
Amendes et pénalités	7	3 219 332	4 302 200	3 952 016	
Revenus de placements de portefeuille	8	367 142	266 000	519 986	
Autres revenus d'intérêts	9	1 161 700	1 065 000	1 107 264	
Autres revenus	10	5 919 564	490 011	2 876 174	
Effet net des opérations de restructuration	11				
	12	280 260 168	282 764 886	294 208 908	
Investissement					
Taxes	13	39 577		251 652	
Quotes-parts	14				
Transferts	15	35 482 760	26 567 000	11 392 184	
Imposition de droits	16	308 298	10 545 000	300 000	
Autres revenus					
Contributions des promoteurs	17	7 209 223		27 952 701	
Autres	18	2 439 911	687 000	2 365 393	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19				
	20	45 479 769	37 799 000	42 261 930	
	21	325 739 937	320 563 886	336 470 838	
Charges					
Administration générale	22	28 048 569	31 435 201	31 449 273	2 550 365
Sécurité publique	23	55 542 347	57 475 035	56 995 765	2 398 574
Transport	24	44 435 982	44 409 414	46 714 864	15 316 946
Hygiène du milieu	25	41 091 973	43 311 415	43 997 787	18 456 161
Santé et bien-être	26	1 459 694	3 878 637	2 940 412	
Aménagement, urbanisme et développement	27	14 901 018	14 313 855	14 209 692	244 872
Loisirs et culture	28	35 075 322	38 103 661	36 360 149	5 970 057
Réseau d'électricité	29				
Frais de financement	30	12 536 082	14 901 671	13 719 487	
Effet net des opérations de restructuration	31				
Amortissement des immobilisations	32	43 716 882	43 716 882	44 936 975 (44 936 975)
	33	276 807 869	291 545 771	291 324 404	
Excédent (déficit) de l'exercice	34	48 932 068	29 018 115	45 146 434	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		<u>Réalisations 2018</u>	<u>Budget 2019</u>	<u>Ré:</u>
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	1	48 932 068	29 018 115	45 146 434
Moins: revenus d'investissement	2	(45 479 769)	(37 799 000)	(42 261 930)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	3 452 299	(8 780 885)	2 884 504
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations				
Amortissement	4	43 716 882	43 716 882	44 936 975
Produit de cession	5	347 122		514 564
(Gain) perte sur cession	6	(347 122)		(141 833)
Réduction de valeur / Reclassement	7	13 500		
	8	43 730 382	43 716 882	45 309 706
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9	3 135 507		189 414
Réduction de valeur / Reclassement	10	(13 500)		
	11	3 122 007		189 414
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12	478 601		531 461
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	237 019		46 699
	15	715 620		578 160
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	965 041	7 402 000	2 822 043
Remboursement de la dette à long terme	17	(37 800 987)	(39 484 724)	(39 693 760)
	18	(36 835 946)	(32 082 724)	(36 871 717)
Affectations				
Activités d'investissement	19	(3 577 008)	(3 500 000)	(4 899 488)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	288 087	(80 000)	647 572
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 924 144	3 215 114	2 947 955
Réserves financières et fonds réservés	22	(2 208 387)	(2 014 582)	2 938 709
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(696 230)	(473 805)	(677 443)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(4 269 394)	(2 853 273)	957 305
	26	6 462 669	8 780 885	10 162 868
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	9 914 968		13 047 372

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenaires.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		<u>Réalisations 2018</u>		<u>Réalisations</u>
		<u>Administration</u>	<u>Administration</u>	<u>Orga</u>
		<u>municipale</u>	<u>municipale</u>	<u>cont</u>
				<u>part</u>
Revenus d'investissement	1	45 479 769	42 261 930	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations				
Acquisition				
Administration générale	2	(3 765 861)	(5 402 980)	(
Sécurité publique	3	(1 765 463)	(1 109 257)	(
Transport	4	(45 372 553)	(46 774 158)	(
Hygiène du milieu	5	(25 047 521)	(39 158 854)	(
Santé et bien-être	6	()	()	(
Aménagement, urbanisme et développement	7	(188 026)	(411 217)	(
Loisirs et culture	8	(23 637 173)	(26 186 453)	(
Réseau d'électricité	9	()	()	(
	10	(99 776 597)	(119 042 919)	(
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	11	(2 869 306)	(636 564)	(
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	12	(742 916)	(847 820)	(
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	13	67 184 588	68 036 726	
Affectations				
Activités de fonctionnement	14	3 577 008	4 899 488	
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	15	187 000		
Excédent de fonctionnement affecté	16	30 000		
Réserves financières et fonds réservés	17	5 751 700	5 970 550	
	18	9 545 708	10 870 038	
	19	(26 658 523)	(41 620 539)	(
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	18 821 246	641 391	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉE
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2018	
		Administration municipale	Administration municipale
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	9 162 364	12 680 456
Débiteurs (note 5)	2	130 829 006	135 852 886
Prêts (note 6)	3	1 916 300	2 185 960
Placements de portefeuille (note 7)	4	164 672	164 672
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	7 070 300	3 997 200
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	149 142 642	154 881 174
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	40 013 150	25 196 725
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	68 862 323	73 700 341
Revenus reportés (note 12)	12	5 083 995	21 090 040
Dette à long terme (note 13)	13	447 077 446	479 688 074
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	279 600	299 100
	15	561 316 514	599 974 280
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(412 173 872)	(445 093 106)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	1 042 642 267	1 116 375 480
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	15 378 497	15 825 647
Stocks de fournitures	19	2 092 846	2 205 996
Autres actifs non financiers (note 17)	20	2 753 485	6 525 640
	21	1 062 867 095	1 140 932 763
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	11 883 965	16 316 645
Excédent de fonctionnement affecté	23	5 109 190	4 205 378
Réserves financières et fonds réservés	24	11 077 880	11 338 270
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(29 932 147)	(28 118 012)
Financement des investissements en cours	26	(15 867 244)	(18 412 770)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	668 421 579	710 510 146
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28		
	29	650 693 223	695 839 657

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		<u>Administration municipale</u>		<u>Données consolidées</u>	
		<u>Budget</u> 2019	<u>Réalisations</u> 2019	<u>Réalisations</u> 2019	<u>Réalisations</u> 2018
Rémunération	1	106 200 343	105 708 476	116 306 712	111 451 776
Charges sociales	2	25 721 281	24 909 757	27 350 458	26 360 391
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	3				
Ententes de services					
Services de transport collectif	4				
Autres services	5				
Autres biens et services	6	76 823 412	73 086 792	84 205 820	80 983 026
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	7	12 943 605	12 321 007	12 926 169	11 559 154
D'autres organismes municipaux	8				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	9	1 200 766	1 235 221	1 680 423	1 563 914
D'autres tiers	10				
Autres frais de financement	11	757 300	163 259	237 031	616 265
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	12	13 033 945	13 024 358	744 635	777 060
Transferts	13	4 272 830	4 397 547	495 060	454 610
Autres	14			127 552	186 096
Autres organismes					
Transferts	15	5 314 430	6 393 138	6 393 138	5 066 485
Autres	16			830 830	820 087
Amortissement des immobilisations	17	43 716 882	44 936 975	51 313 690	49 837 066
Autres					
- Récl.dommage et intérêt	18	481 000	1 475 227	1 475 227	1 787 381
- Aide fin.contribution	19	1 038 109	3 824 707	3 824 707	1 202 494
- Créance douteuse ou irré.	20	41 868	(152 060)	588 219	1 178 169
	21	291 545 771	291 324 404	308 499 671	293 843 974

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	5 960	8 201
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	63 077	55 451
Autres revenus	3		
	4	69 037	63 652
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5	26 840	
Variation de la provision pour moins-value	6	(1 494)	119 828
	7	25 346	119 828
Autres charges	8	(9 357)	33 346
	9	15 989	153 174
Excédent (déficit) de l'exercice	10	53 048	(89 522)

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	145 607	257 855
Placements de portefeuille	12		
Débiteurs	13	267	561
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14	1 558 285	1 394 189
Provision pour moins-value	15	(205 178)	(206 672)
	16	1 353 107	1 187 517
	17	1 498 981	1 445 933
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	18		
Revenus reportés	19		
Dettes à long terme	20	1 467 240	1 467 240
	21	1 467 240	1 467 240
Solde du Fonds local d'investissement	22	31 741	(21 307)

**VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	23	40 607	237 855
Supportant les engagements de prêts	24	105 000	20 000
Supportant les garanties de prêts	25		
	26	145 607	257 855

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts FLI portent intérêt à des taux variant de 0 % à 12 % et viennent à échéance entre janvier 2020 et novembre 2026.

Date d'échéance :

2020 : 85 311 \$
2021 : 308 657 \$
2022 : 232 814 \$
2023 : 397 358 \$
2024 et plus : 295 293 \$

La provision pour prêts douteux représente 205 178 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 205 178 \$.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Les placements à titre d'investissement représentent 141 339 \$ et sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investies dans le cadre du FLI.

Note sur la dette à long terme

Emprunt sans intérêts, remboursable le 1er juin 2020 par un versement égal au capital non investi dans les entreprises au 31 décembre 2019. Les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq exercices subséquents seront équivalents aux sommes reçues par l'organisme, durant la période de 12 mois précédant le 31 décembre de chaque année à titre d'encaissement en capital des prêts consentis.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Au cours de l'exercice, le Comité d'investissement et de soutien aux entreprises (CISE) a approuvé des prêts de 105 000 \$ dans le fonds local d'investissement. Ces prêts n'étaient pas déboursés en date de fin d'exercice.

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

n/a

Note sur les autres revenus et les autres charges

Les autres charges sont constituées de l'élément de subvention des prêts sans intérêts.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	1 819	1 306
Revenus sur les prêts aux entreprises	2	60 023	48 125
Autres revenus	3		
	4	61 842	49 431
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts	5	26 840	
Variation de la provision pour moins-value	6	(158)	85 231
	7	26 682	85 231
Intérêts sur la dette à long terme	8	20 708	24 633
Autres charges	9		
	10	47 390	109 864
Excédent (déficit) de l'exercice	11	14 452	(60 433)

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	74 040	106 246
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	121	188
Prêts aux entreprises	15	817 389	713 205
Provision pour moins-value	16	(151 670)	(151 828)
	17	665 719	561 377
	18	739 880	667 811
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	19	5 483	7 866
Revenus reportés	20		
Dette à long terme	21	600 000	540 000
	22	605 483	547 866
Solde du Fonds local de solidarité			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	23		
Excédent (déficit) non affecté	24	134 397	119 945
	25	134 397	119 945

**VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	26	74 040	106 246
Supportant les engagements de prêts	27		
	28	74 040	106 246

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts FLS portent intérêt à des taux variant de 5,5 % à 10 % et viennent à échéance entre mars 2020 et juillet 2026.

Date d'échéance :

2020 : 37 465 \$
 2021 : 122 940 \$
 2022 : 121 279 \$
 2023 : 71 506 \$
 2024 et plus : 553 150 \$

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

La provision pour prêts douteux représente 151 670 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 151 670 \$.

Les placements à titre d'investissement représentent 63 333 \$ et sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investies dans le cadre du FLS.

Note sur la dette à long terme

Emprunt de Fonds locaux de solidarité (FLS) d'un montant autorisé de 750 000 \$, 5 % payable trimestriellement, sans modalités de remboursement définies. De plus, la Ville devra payer, s'il y a lieu, une somme additionnelle calculée annuellement et égale au résultat de la multiplication de l'excédent ajusté des produits sur les charges du FLS par le pourcentage de la participation du prêteur dans le FLS moins les intérêts payés par l'emprunteur au prêteur sur le présent prêt pour la même période.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

n/a

Note sur les autres revenus et les autres charges

n/a

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus provenant de la gestion foncière	1	
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2	
	3	
Charges		
Frais de gestion		
Salaires	4	
Créances douteuses	5	
Autres frais de gestion	6	
	7	
Activités et projets de mise en valeur du territoire		
-	8	
-	9	
-	10	
-	11	
-	12	
-	13	
	14	
	15	
Excédent (déficit) de l'exercice	16	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17		
Placements de portefeuille	18		
Débiteurs	19		
Provision pour créances douteuses	20	() (
	21		
Autres	22		
	23		
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	24		
Créditeurs et charges à payer	25		
Revenus reportés			
Provenant de la gestion foncière	26		
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	27		
Autres	28		
Autres	29		
	30		
Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	31		

Note sur les autres actifs

Note sur les créditeurs et charges à payer

Note sur les autres revenus reportés

Note sur les autres passifs

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	17 951 880	11 591 909
Excédent de fonctionnement affecté	2	4 951 961	6 369 036
Réserves financières et fonds réservés	3	11 653 914	11 351 562
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(28 497 352)	(30 354 322)
Financement des investissements en cours	5	(20 628 795)	(21 503 349)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	762 182 523	719 712 090
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	747 614 131	697 166 926
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	16 316 645	11 883 965
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	1 635 235	(292 056)
	11	17 951 880	11 591 909
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- Ex-municipalité	12	215 876	203 336
- Affectation exercice suivant	13	2 046 000	3 167 000
- Cession d'actifs	14	1 222 512	700 642
- Aff.projets act.fin.non term	15	720 990	1 038 212
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	4 205 378	5 109 190
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
- Activités après fermeture	22	746 583	918 205
- Exercice suivant	23		341 641
-	24		
	25	746 583	1 259 846
	26	4 951 961	6 369 036
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
- Fonds auto-ass.Franchise assur	27	735 869	982 997
- Développement du territoire	28	1 830 009	3 733 803
- Réserve pouvoir régime de retr	29	211 206	433 689
- Cours d'eau, lutte criminalité	30	442 054	482 674
- Dénéigement,énergie,ass.temp	31	1 538 305	504 190
	32	4 757 443	6 137 353
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
- Cours d'eau, lutte criminalité	33	89 786	273 682
-	34		
-	35		
	36	89 786	273 682
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	322 915	356 855
Organismes contrôlés et partenariats	38		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	418 314	1 512 982
Organismes contrôlés et partenariats	40	143 085	
Montant non réservé			
Administration municipale	41	3 387 250	855 243
Organismes contrôlés et partenariats	42	82 773	
Fonds local d'investissement	43	145 875	258 416
Fonds local de solidarité	44	68 679	98 569
Autres			
- FDE et FLI Ville	45	2 237 794	1 858 462
-	46		
	47	6 806 685	4 940 527
	48	11 653 914	11 351 562

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (458 700)	(573 500)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ()	()
Autres	52 (1 457 200)	(1 641 700)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ()	()
	54 (1 915 900)	(2 215 200)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 (365 530)	(384 190)
Assainissement des sites contaminés	56 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ()	()
Autres	58 ()	()
-	59 ()	()
	60 (2 281 430)	(2 599 390)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux		
Intérêts sur la dette à long terme	61 ()	(38 089)
	62 (986)	(5 976)
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	64 ()	()
Mesure relative aux frais reportés	65 ()	(326 005)
Autres	66 ()	()
-	67 ()	()
	68 (986)	(370 070)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ		
Frais d'émission de la dette à long terme	69 (6 504 700)	(7 485 600)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	70 ()	()
Autres	71 (2 067 240)	(2 007 240)
- Fin. activité fonctionnement	72 (19 894 114)	(19 949 756)
- Dette à long terme liée au FDE	73 (490 000)	(490 000)
	74 (28 956 054)	(29 932 596)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75 497 636	573 913
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	77 2 018 826	1 748 894
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres		
- FDE et FLI Ville	79 224 656	224 927
	80 2 741 118	2 547 734
	81 (28 497 352)	(30 354 322)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	82 17 797 416	15 256 720
Investissements à financer	83 (38 426 211) (36 760 069)
	84 (20 628 795)	(21 503 349)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	85 1 189 341 902	1 115 473 853
Propriétés destinées à la revente	86 15 825 647	15 378 497
Prêts	87 2 185 960	1 916 300
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88 164 672	164 672
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89	
	90 1 207 518 181	1 132 933 322
Ajustements aux éléments d'actif	91	
	92 1 207 518 181	1 132 933 322
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	93 (518 263 946) (486 846 858)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (5 873 410) (5 452 433)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95 54 064 573	51 232 059
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96 25 797 109	28 764 097
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97 81 825	131 583
	98 (444 193 849) (412 171 552)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 (1 141 809) (1 049 680)
	100 (445 335 658) (413 221 232)
	101 762 182 523	719 712 090

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 3	2 1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Description générale des Régimes de retraite enregistrés

Les régimes de retraite à prestations déterminées ont pour but d'accumuler les sommes nécessaires au versement de rentes viagères aux employés lors de leur retraite. Celles-ci sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un pourcentage préétabli de la rémunération. Les paramètres servant à fixer la rente varient d'un régime à l'autre.

Depuis 2006, les groupes des Cadres, Professionnels, Cols Blancs, Cols Bleus et Policiers cotisent dans le nouveau régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis qui a été créé le 1er janvier 2004. Les pompiers cotisent, depuis 2010, dans le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (régime de l'ex-Ville de Lévis).

Le régime de retraite à prestations déterminées de la Société de transport de Lévis est en vigueur depuis le 1er janvier 2011 et s'applique au personnel cadre et professionnel non syndiqué.

Description du Régime supplémentaire de retraite

Le Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés (RSR) de la Ville de Lévis est entré en vigueur le 1er janvier 2011. L'objectif du RSR est de permettre à certains cadres supérieurs désignés de la Ville de recevoir des prestations de retraite supplémentaires en excédent de celles qui sont prévues aux termes du régime de base.

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (Loi). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (service antérieur) et le service qui s'accumule à compter de cette date (service postérieur). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 était requise par la Loi pour tous les régimes visés. Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (régimes avec report). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 était requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2019.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans en être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs);
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée).

Pour le service postérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi;
- Partage à 50/50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité;
- Partage à 50/50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité;
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité).

Application de la Loi aux régimes de la Ville et ses entités consolidées

La Ville participe à un régime de retraite visé par la Loi. Le processus de négociation avait été amorcé au cours de l'exercice 2016 et s'est poursuivi en 2019. Le 8 mai 2017, la majorité des groupes de participants ont signé des ententes de restructuration avec la Ville. Le 15 mai 2019, le groupe de participants au régime qui n'avait toujours pas d'entente de restructuration avec la Ville a signé son entente pour le Régime complémentaire. Une sentence arbitrale a été rendue en juin 2019, complétant ainsi le processus de restructuration de la Loi RRSM.

Ainsi, le régime n'ayant pas été restructuré en totalité, l'employeur a poursuivi le versement des contributions déterminées lors de la dernière évaluation actuarielle déposée auprès de Retraite Québec. Les contributions versées en excédent des taux déterminés dans les lettres d'entente sont constatées comme contributions payées d'avance.

Seule la mise en place d'un fonds de stabilisation, à compter du 8 mai 2017 (15 mai 2019 pour un groupe de participants), a un effet sur les résultats de l'exercice. Les cotisations de l'employeur au fonds de stabilisation s'élèvent à 694 798 \$ pour 2019. En conformité avec les directives du MAMH, les cotisations de l'employeur versées au fonds de stabilisation durant l'exercice ont été ajoutées au coût des services rendus de l'employeur aux fins de comptabilisation.

La constatation initiale des effets de la Loi avait été effectuée en conformité avec les directives du MAMH. En vertu des paramètres des ententes, notamment un partage du déficit à 45 % pour les employés actifs et l'abolition de l'indexation automatique au 31 décembre 2013, aucun solde résiduel de l'effet initial de l'application de la Loi ne doit être constaté au cours de l'exercice 2019.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Prestations**Régimes de retraite enregistrés**

À compter de la date de sa retraite normale, chaque participant a droit à une rente normale dont le montant varie en fonction du régime auquel il a participé et de la fonction qu'il occupe.

Ces prestations sont en général basées sur le salaire final moyen, sauf dans le cas d'un régime inactif qui tient compte du salaire de chaque année de contribution, redressé en fonction d'une indexation. Le pourcentage préétabli est de 2 % par année de service. Il peut être réduit, selon le régime et le groupe d'employés, d'un pourcentage du maximum des gains admissibles fixé par Retraite Québec.

Enfin, pour certains groupes d'employés, des prestations de raccordement peuvent être accordées entre la date de retraite anticipée et la date normale de retraite.

Régime supplémentaire de retraite

Le participant qui prend sa retraite à sa date de retraite normale a droit à une rente annuelle qui commence à lui être versée à compter de sa date de retraite normale.

Le montant de cette rente est égal à :

- a) 2 % de son salaire final moyen multiplié par sa période de service crédité;
moins
- b) le montant de la rente qui lui est payable à compter de sa date de retraite normale en vertu des dispositions du régime de base, en supposant que cette rente soit payable selon le mode normal de versement prévu au régime de base.

Politiques de capitalisation et de placement

Régimes à prestations déterminées : Les politiques de capitalisation et de placement varient d'un régime à l'autre, selon les choix des comités de retraite et en fonction des dispositions des régimes.

Études actuarielles

Tous les régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle à tous les trois ans, préparée par des actuaires, en fonction des dispositions légales applicables à ces types de régimes de retraite. Les dernières évaluations sont en date du 31 décembre 2018 pour les régimes de la Ville et en date du 31 décembre 2016 pour celui de la Société de transport de Lévis. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues au 31 décembre 2021 pour les régimes de la Ville et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2022.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 6 838 800	3 293 100
Charge de l'exercice	4 (9 882 300)	(9 997 100)
Cotisations versées par l'employeur	5 6 783 300	13 542 800
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 <u>3 739 800</u>	<u>6 838 800</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 394 719 300	366 590 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (<u>396 169 500</u>)	(<u>370 887 100</u>)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (1 450 200)	(4 297 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 <u>5 190 000</u>	<u>11 135 800</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 3 739 800	6 838 800
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 <u>3 739 800</u>	<u>6 838 800</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 <u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 305 640 800	87 587 300
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (<u>307 276 500</u>)	(<u>92 137 700</u>)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (<u>1 635 700</u>)	(<u>4 550 400</u>)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 18 841 500	18 499 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 <u>18 841 500</u>	<u>18 499 500</u>
Cotisations salariales des employés	21 (10 970 900)	(12 668 600)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (<u>21 600</u>)	(<u>21 500</u>)
	23 7 849 000	5 809 400
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 1 194 300	1 021 400
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29 1 165 400	3 408 000
- Cotisations - rachats passés	30 93 800	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 <u>10 302 500</u>	<u>10 238 800</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 20 982 700	19 412 900
Rendement espéré des actifs	33 (<u>21 402 900</u>)	(<u>19 654 600</u>)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 (420 200)	(241 700)
Charge de l'exercice	35 <u>9 882 300</u>	<u>9 997 100</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 22 546 100	19 966 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (21 402 900)	(19 654 600)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 1 143 200	311 400
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 3 608 300	(3 203 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	40 12 192 700	113 249 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 404 232 500	347 583 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43 377 800	274 800
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44	5 348 200
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 39 552 500	6 508 700
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 13	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,98 %	5,80 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,98 %	5,80 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 2,95 %	3,20 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,10 %	2,20 %
Autres hypothèses économiques		
-	51	
-	52	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53	54
Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements		
	2019	2018
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018	
Autres			
-	81		
-	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85	()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
-	104		
-	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 3

Description des régimes et autres renseignements**Société de transport de Lévis**

Les employés de garage participent à un régime de retraite à prestations déterminées administré par le Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,5 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,785 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,785 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 4 % et l'employeur y contribue à un taux de 8 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

	2019	2018
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107	
Régime volontaire d'épargne-retraite	108	
Régime de retraite simplifié	109	
Régime de retraite par financement salarial	110	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	111	
Autres régimes	112	113
	498 931	490 357
	498 931	490 357

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 114 2

Description des régimes et autres renseignements**Ville de Lévis**

La Ville participe à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif établi au bénéfice des brigadiers scolaires. Sa contribution est de 7 %, tout comme celle des employés.

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

La Régie contribue au régime enregistré d'épargne-retraite collectif des employés pour un montant équivalent à 4 % de leur salaire brut annuel. Le pourcentage est porté à 6 % après quatre années de service continu et à 8 % ou 9 % après neuf années de service continu. La contribution de l'employeur est conditionnelle à ce que les employés participent audit régime dans les mêmes proportions.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		<u>2019</u>		<u>2018</u>
Charge de l'exercice				
Cotisations de l'employeur	115	65 536		66 251

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		<u>2019</u>		<u>2018</u>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	116	16		16

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice, comme établies par règlement du gouvernement.

		<u>2019</u>		<u>2018</u>
Cotisations des élus au RREM	117	69 228		64 140
Charge de l'exercice				
Contributions de l'employeur au RREM	118	233 298		216 327
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	119	93 233		95 344
	120	326 531		311 671

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	197 612 357	197 518 371	185 386 345
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	18 694	18 694	8 740
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	8 909 549	8 909 549	9 364 056
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	206 540 600	206 446 614	194 759 141
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	12 653 230	12 653 230	12 652 281
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12	8 911 532	8 911 532	8 884 292
Matières résiduelles	13	13 626 383	13 626 383	12 989 488
Autres				
- Fosses septique	14	250 033	250 033	247 623
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	806 050	806 050	807 024
Service de la dette	18	1 213 296	1 213 296	893 098
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21	251 652	251 652	39 577
	22	37 712 176	37 712 176	36 513 383
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	37 712 176	37 712 176	36 513 383
	27	244 252 776	244 158 790	231 272 524

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	28	212 433	212 433	171 733
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	29	23 797	23 797	14 370
Taxes d'affaires	30			
Compensations pour les terres publiques	31			
	32	236 230	236 230	186 103
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	2 663 960	2 663 960	2 156 951
Cégeps et universités	34	1 012 825	1 012 825	942 877
Écoles primaires et secondaires	35	2 803 890	2 803 890	2 590 942
	36	6 480 675	6 480 675	5 690 770
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	37			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38			
Taxes d'affaires	39			
	40			
	41	6 716 905	6 716 905	5 876 873
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	42	456 114	456 114	418 654
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43	7 744	7 744	7 449
Taxes d'affaires	44			
	45	463 858	463 858	426 103
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	46	94 009	94 009	93 060
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	47	512 545	512 545	505 319
	48	606 554	606 554	598 379
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité				
	49			
Autres				
	50			
	51			
	52	7 787 317	7 787 317	6 901 355

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	53	8 486	8 486	85 802
Sécurité publique				
Police	54	721 238	721 238	547 714
Sécurité incendie	55	47 137	47 137	717 091
Sécurité civile	56			(6 909)
Autres	57			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	58	420 148	420 148	364 544
Enlèvement de la neige	59			
Autres	60			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61		3 273 141	2 767 277
Transport adapté	62		2 091 291	1 886 072
Transport scolaire	63			
Autres	64		445 202	437 688
Transport aérien	65			
Transport par eau	66			
Autres	67	113 813	113 813	78 036
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68	365 683	365 683	391 603
Réseau de distribution de l'eau potable	69	174 524	174 524	143 659
Traitement des eaux usées	70	54 011	54 011	63 960
Réseaux d'égout	71	72 825	72 825	74 880
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72	1 668 807	1 668 807	1 658 700
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73			
Tri et conditionnement	74	194 017	194 017	23 670
Autres	75			
Autres	76			
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78	196 670	196 670	
Autres	79			
Santé et bien-être				
Logement social	80			
Sécurité du revenu	81			
Autres	82	5 000	5 000	5 000
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	83	39 175	39 175	113 750
Rénovation urbaine	84	896 291	896 291	184 313
Promotion et développement économique	85	2 857	2 857	115 609
Autres	86	15 454	15 454	74 362
Loisirs et culture				
Activités récréatives	87	124 151	124 151	41 539
Activités culturelles				
Bibliothèques	88	473 188	473 188	441 143
Autres	89	117 162	117 162	87 890
Réseau d'électricité	90			
	91	5 710 637	11 520 271	10 297 393

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	92			
Sécurité publique				
Police	93			
Sécurité incendie	94			
Sécurité civile	95			
Autres	96			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	97	1 875 255	1 875 255	11 115 526
Enlèvement de la neige	98			
Autres	99			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	100		6 404 151	1 440 113
Transport adapté	101			
Transport scolaire	102			
Autres	103			
Transport aérien	104			
Transport par eau	105			
Autres	106			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107	270 889	270 889	11 679
Réseau de distribution de l'eau potable	108	1 069 881	1 069 881	9 343 141
Traitement des eaux usées	109	97 224	97 224	610 293
Réseaux d'égout	110	1 157 658	1 157 658	6 331 476
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	111			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	112			
Tri et conditionnement	113			
Autres	114			
Autres	115			
Cours d'eau	116			
Protection de l'environnement	117			
Autres	118			
Santé et bien-être				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124	53 147	53 147	394 932
Autres	125			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	126	6 747 761	6 747 761	6 469 393
Activités culturelles				
Bibliothèques	127	109 111	109 111	961 047
Autres	128	11 258	11 258	245 273
Réseau d'électricité	129			
	130	11 392 184	17 796 335	36 922 873

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>	<u>Administration municipale</u>		<u>Données consolidées</u>	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131			
Péréquation	132			
Neutralité	133			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	1 632 225	1 632 225	1 421 935
Fonds de développement des territoires	136	640 070	640 070	545 677
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137		2 875 857	3 432 991
Autres	138	26 581	26 581	
	139	2 298 876	5 174 733	5 400 603
TOTAL DES TRANSFERTS	140	19 401 697	34 491 339	52 620 869

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145	1 592 491	1 592 491	1 528 836
Sécurité incendie	146			
Sécurité civile	147			
Autres	148			
	149	1 592 491	1 592 491	1 528 836
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	150			
Enlèvement de la neige	151			
Autres	152			
Transport collectif	153		383 726	492 172
Autres	154			
	155		383 726	492 172
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	156			
Réseau de distribution de l'eau potable	157			
Traitement des eaux usées	158			
Réseaux d'égout	159			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	160			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	161			
Tri et conditionnement	162			
Autres	163			
Autres	164			
Cours d'eau	165			
Protection de l'environnement	166			
Autres	167			
	168			
Santé et bien-être				
Logement social	169			
Autres	170			
	171			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	172			
Rénovation urbaine	173			
Promotion et développement économique	174			
Autres	175			
	176			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	177			
Activités culturelles				
Bibliothèques	178			
Autres	179			
	180			
Réseau d'électricité	181			
	182	1 592 491	1 976 217	2 021 008

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefte et application de la loi	183	9 385	9 385	17 246
Évaluation	184	5 410	5 410	1 835
Autre	185	430 262	430 262	2 150 501
	186	445 057	445 057	2 169 582
Sécurité publique				
Police	187	180 104	180 104	137 467
Sécurité incendie	188	443 805	443 805	508 952
Sécurité civile	189			
Autres	190			
	191	623 909	623 909	646 419
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	192	765 999	765 999	454 948
Enlèvement de la neige	193	1 330 948	1 330 948	864 765
Autres	194	383 018	383 018	394 989
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	195	1 556 632	7 721 840	7 227 509
Transport adapté	196		317 972	312 127
Transport scolaire	197			
Autres	198		17 160	19 677
Autres	199			
	200	4 036 597	10 536 937	9 274 015
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	201			
Réseau de distribution de l'eau potable	202	631 266	624 103	600 868
Traitement des eaux usées	203			
Réseaux d'égout	204	631 266	624 104	600 869
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	205	288 707	288 707	213 023
Matières recyclables	206			141 290
Autres	207			
Cours d'eau	208	5 032	5 032	
Protection de l'environnement	209	176 563	176 563	73 644
Autres	210		159 381	547 414
	211	1 732 834	1 877 890	2 177 108
Santé et bien-être				
Logement social	212			
Sécurité du revenu	213			
Autres	214			
	215			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	216	171 720	171 720	185 167
Rénovation urbaine	217			
Promotion et développement économique	218	110 526	110 526	121 993
Autres	219	559 808	559 808	481 161
	220	842 054	842 054	788 321
Loisirs et culture				
Activités récréatives	221	2 417 554	2 417 554	2 464 785
Activités culturelles				
Bibliothèques	222	69 702	69 702	72 414
Autres	223	119 614	119 614	72 819
	224	2 606 870	2 606 870	2 610 018
Réseau d'électricité	225			
	226	10 287 321	16 932 717	17 665 463
TOTAL DES SERVICES RENDUS	227	11 879 812	18 908 934	19 686 471

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	228	1 849 564	1 849 564	1 647 140
Droits de mutation immobilière	229	12 226 138	12 226 138	11 180 929
Droits sur les carrières et sablières	230	300 000	300 000	308 298
Autres	231			
	232	14 375 702	14 375 702	13 136 367
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	233	3 952 016	3 952 016	3 219 332
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	234	519 986	519 986	367 142
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	235	1 107 264	1 269 725	1 332 649
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	236	141 833	146 249	355 626
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237	1 797 748	1 797 748	4 419 556
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238		14 527	(72 552)
Contributions des promoteurs	239	27 952 701	27 952 701	7 209 223
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	240			
Contributions des organismes municipaux	241			5 221
Autres contributions	242	2 365 393	2 365 393	2 439 911
Redevances réglementaires	243			
Autres	244	936 593	1 206 449	1 438 818
	245	33 194 268	33 483 067	15 795 803
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	246			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

		Administration municipale		
		Réalizations 2019		
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Conseil	1	3 383 906	84 657	3 468 563
Grefe et application de la loi	2	5 737 551	137 972	5 875 523
Gestion financière et administrative	3	12 594 283	1 427 947	14 022 230
Évaluation	4	3 635 790	53 209	3 688 999
Gestion du personnel	5	3 368 224	37 077	3 405 301
Autres				
-	6	2 729 519	809 503	3 539 022
-	7			
	8	31 449 273	2 550 365	33 999 638
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police	9	33 983 827	806 494	34 790 321
Sécurité incendie	10	21 603 429	1 592 080	23 195 509
Sécurité civile	11	128 094		128 094
Autres	12	1 280 415		1 280 415
	13	56 995 765	2 398 574	59 394 339
TRANSPORT				
Réseau routier				
Voirie municipale	14	7 704 383	13 652 774	21 357 157
Enlèvement de la neige	15	24 609 927	638 260	25 248 187
Éclairage des rues	16	1 359 194	190 655	1 549 849
Circulation et stationnement	17	767 864		767 864
Transport collectif				
Transport en commun	18	12 273 496	3 932	12 277 428
Transport aérien	19			
Transport par eau	20			
Autres	21		831 325	831 325
	22	46 714 864	15 316 946	62 031 810

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale		
		Réalizations 2019		
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	4 248 023	2 725 998	6 974 021
Réseau de distribution de l'eau potable	24	9 930 043	4 992 090	14 922 133
Traitement des eaux usées	25	2 767 348	3 539 962	6 307 310
Réseaux d'égout	26	7 030 508	5 998 107	13 028 615
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Collecte et transport	27	6 312 163		6 312 163
Élimination	28	5 269 458	990 873	6 260 331
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	29	2 137 133		2 137 133
Tri et conditionnement	30	1 751 206		1 751 206
Matières organiques				
Collecte et transport	31	1 082 871		1 082 871
Traitement	32	1 127 070		1 127 070
Matériaux secs	33	379 303		379 303
Autres	34			
Plan de gestion	35			
Autres	36			
Cours d'eau	37	108 056		108 056
Protection de l'environnement	38	1 609 501		1 609 501
Autres	39	245 104	209 131	454 235
	40	43 997 787	18 456 161	62 453 948
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				
Logement social	41	2 795 412		2 795 412
Sécurité du revenu	42			
Autres	43	145 000		145 000
	44	2 940 412		2 940 412
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement, urbanisme et zonage	45	7 106 307	242 251	7 348 558
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux	46	25 000		25 000
Autres biens	47	1 210 000		1 210 000
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	48	5 199 993	2 621	5 202 614
Tourisme	49	478 978		478 978
Autres	50	189 414		189 414
Autres	51			
	52	14 209 692	244 872	14 454 564

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale			
		Réalizations 2019			R
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	53	5 869 539	790 968	6 660 507	
Patinoires intérieures et extérieures	54	3 736 637	86 142	3 822 779	
Piscines, plages et ports de plaisance	55	2 754 883	109 648	2 864 531	
Parcs et terrains de jeux	56	13 837 525	3 208 661	17 046 186	
Parcs régionaux	57				
Expositions et foires	58		327 549	327 549	
Autres	59	206 073	336 652	542 725	
	60	26 404 657	4 859 620	31 264 277	
Activités culturelles					
Centres communautaires	61	5 228 863	227 469	5 456 332	
Bibliothèques	62	4 725 881	702 836	5 428 717	
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	63				
Autres ressources du patrimoine	64		18 379	18 379	
Autres	65	748	161 753	162 501	
	66	9 955 492	1 110 437	11 065 929	
	67	36 360 149	5 970 057	42 330 206	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ					
	68				
FRAIS DE FINANCEMENT					
Dette à long terme					
Intérêts	69	12 609 754		12 609 754	
Autres frais	70	946 474		946 474	
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	71	(423 000)		(423 000)	
Autres	72	586 259		586 259	
	73	13 719 487		13 719 487	
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION					
	74				
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS					
	75	44 936 975	(44 936 975)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Lévis

Code géographique : 25213

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Affaires municipales
et Habitation

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Autres renseignements financiers consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	4
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	4
Analyse de la dette à long terme consolidée	5
Endettement total net à long terme consolidé	6
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	7
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	9
Analyse de la rémunération non consolidée	10
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13
Questionnaire	14

**AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS
NON AUDITÉS**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	18 011 209	18 011 209	10 501 549
Usines de traitement de l'eau potable	2	484 485	484 485	207 036
Usines et bassins d'épuration	3	978 163	978 163	94 684
Conduites d'égout	4	19 308 656	19 308 656	12 689 984
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	163 226	240 151	3 389 585
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	42 923 388	42 923 388	28 857 392
Ponts, tunnels et viaducs	7	326 957	326 957	11 447 369
Systèmes d'éclairage des rues	8	549 902	549 902	540 433
Aires de stationnement	9	671 678	671 678	753 559
Parcs et terrains de jeux	10	1 443 230	1 443 230	1 472 467
Autres infrastructures	11	1 088 244	2 795 462	3 921 752
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	3 317 127	4 597 684	2 031 570
Édifices communautaires et récréatifs	14	17 246 993	17 246 993	19 368 422
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		1 998 312	2 677 133
Autres	17	4 483 485	4 623 853	3 930 221
Ameublement et équipement de bureau	18	2 972 145	3 037 557	2 462 306
Machinerie, outillage et équipement divers	19	4 970 478	6 215 721	2 239 565
Terrains	20			1 005 800
Autres	21	103 553	103 553	109 014
	22	119 042 919	125 556 954	107 699 841

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	2 818 251	2 818 251	5 337 597
Usines de traitement de l'eau potable	24	453 796	453 796	205 892
Usines et bassins d'épuration	25	443 906	443 906	20 007
Conduites d'égout	26	5 157 744	5 157 744	7 568 787
Autres infrastructures	27	23 557 233	23 652 128	22 085 029
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	15 192 958	15 192 958	5 163 952
Usines de traitement de l'eau potable	29	30 689	30 689	1 144
Usines et bassins d'épuration	30	534 257	534 257	74 677
Conduites d'égout	31	14 150 912	14 150 912	5 121 197
Autres infrastructures	32	23 609 392	25 298 640	28 297 528
Autres immobilisations	33	33 093 781	37 823 673	33 824 031
	34	119 042 919	125 556 954	107 699 841

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	700 642	975 926	454 056	1 222 512
Réserves financières et fonds réservés	3	2 368 225	3 298 951	1 861 612	3 805 564
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	95 283 730	8 014 381	7 174 725	96 123 386
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	340 217 395	60 248 171	34 101 485	366 364 081
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	438 569 992	72 537 429	43 591 878	467 515 543
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	51 232 059	10 220 063	7 387 549	54 064 573
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	51 232 059	10 220 063	7 387 549	54 064 573
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14	51 232 059	10 220 063	7 387 549	54 064 573
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec ¹⁵					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	1 935 423	260 500		2 195 923
Autres	17	561 817	(200 500)		361 317
	18	53 729 299	10 280 063	7 387 549	56 621 813
	19	492 299 291	82 817 492	50 979 427	524 137 356
Dettes en cours de refinancement	20	()			()
Reclassement / Redressement	21				
Dettes à long terme	22	492 299 291	82 817 492	50 979 427	524 137 356

Note

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

Administration municipale

Dette à long terme 1 485 290 707

Ajouter

Activités d'investissement à financer 2 36 013 738

Activités de fonctionnement à financer 3 3 077 116

Dette en cours de refinancement 4

Autres 5

- 6

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme

Excédent accumulé

Fonds d'amortissement 7

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé 8 5 028 077

Débiteurs 9 36 593 794

Revenus futurs découlant des ententes

conclues avec le gouvernement du Québec 10

Autres montants 11 2 557 240

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés 12 17 600 968

Autres 13

- 14

Endettement net à long terme de l'administration municipale 15 462 601 482

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme des
organismes contrôlés et des partenariats** 16 23 591 895

Endettement net à long terme 17 486 193 377

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme
d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté 18

Communauté métropolitaine 19 600 817

Autres organismes 20

Endettement total net à long terme 21 486 794 194

Quote-part dans l'endettement total net à long terme

de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) 22

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à

long terme de l'agglomération 23

24

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-
part dans l'agglomération s'il y a lieu) 25 486 794 194

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité
(inclus ci-dessus) 26

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux
centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à
la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences
d'agglomération et le portrait global) 27

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	12 273 496		
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	750 862	744 635	777 060
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	13 024 358	744 635	777 060

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019***Non audité*

		2019	2018
Rémunération	1	1 854 987	1 663 396
Charges sociales	2	356 866	337 286
Biens et services	3	115 721 548	96 454 088
Frais de financement	4	873 642	1 003 155
Autres	5	235 876	318 672
	6	119 042 919	99 776 597

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération
Administration municipale					
Cadres et contremaîtres	1	133,45	35,00	265 695,00	16 976 569
Professionnels	2	154,76	35,00	290 987,00	15 168 702
Cols blancs	3	381,07	32,50	693 153,00	22 896 856
Cols bleus	4	324,61	40,00	714 716,00	22 052 284
Policiers	5	153,55	40,00	331 326,00	16 484 876
Pompiers	6	134,83	40,00	294 881,00	12 898 132
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7				
	8	1 282,27		2 590 758,00	106 477 419
Élus	9	16,00			1 086 044
	10	1 298,27			107 563 463

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ce apparaît sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression d

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	365 683	270 889		
Réseau de distribution de l'eau potable	13	174 524	561 635	508 245	
Traitement des eaux usées	14	54 011	56 975	40 249	
Réseaux d'égout	15	72 825	843 458	314 199	
Autres	16	5 716 876	6 401 322	4 020 806	
	17	6 383 919	8 134 279	4 883 499	

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

		2019	2018
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2	6 720	7 075
Autres	3	1 301 290	1 409 987
	4	1 308 010	1 417 062
Sécurité publique			
Police	5	57 490	12 694
Sécurité incendie	6	163 229	263 000
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	220 719	275 694
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	5 416 051	4 845 119
Enlèvement de la neige	11	6 341	18 887
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	97 737	76 860
	15	5 520 129	4 940 866
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	831 158	877 881
Réseau de distribution de l'eau potable	17	1 245 315	1 112 003
Traitement des eaux usées	18	1 223 628	1 276 967
Réseaux d'égout	19	1 112 414	778 301
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	236 334	255 371
Matières recyclables	21	827	1 160
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	31 226	18 833
Autres	25		
	26	4 680 902	4 320 516
Santé et bien-être			
Logement social	27	77 475	66 803
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30	77 475	66 803
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	56 288	86 127
Rénovation urbaine	32	392 180	412 472
Promotion et développement économique	33	88 170	102 510
Autres	34	38 274	41 787
	35	574 912	642 896
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	954 618	527 790
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	112 819	94 714
Autres	38	269 903	249 741
	39	1 337 340	872 245
Réseau d'électricité			
	40		
	41	13 719 487	12 536 082

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>	2019		2018
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maire - G. Lehoullier	157 345	16 767
Dist 1 - M. Fortier	35 653	16 767
Dist 2 - C. Genest	92 373	16 767
Dist 3 - I. Demers	37 044	16 767
Dist 4 - R. Lamontagne	68 430	16 767
Dist 5 - K. Lavertu	35 653	16 767
Dist 6 - M. Turner	68 430	16 767
Dist 7 - G. Dumoulin	102 955	16 767
Dist 8 - K. Laflamme	35 653	16 767
Dist 9 - B. Duchesneau	92 373	16 767
Dist 10 - S. Dorval	35 653	16 767
Dist 11 - S. Côté	92 373	16 767
Dist 12 - J. Jones	92 373	16 767
Dist 13 - A. Landry	35 653	16 767
Dist 14 - F. Paradis	35 653	16 767
Dist 15 - A. Jeffrey	68 430	16 767
Prés STL - M. Fortier	45 675	

Note

Allocation de dépenses : le montant maximum pour 2019 est de 16 767 \$.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

- | <i>Non audité</i> | OUI | NON | S.O. |
|--|----------------------------|---------------------------------------|----------------------------|
| 1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre | 1 | 10 165 947 \$ | |
| 2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMH? | 2 <input type="checkbox"/> | 3 <input checked="" type="checkbox"/> | 4 <input type="checkbox"/> |

Les questions 3 et 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

- | | | |
|---|--|--|
| 3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? | 5 <input checked="" type="checkbox"/> | 6 <input type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019 | 7 | 391 620 \$ |
| 4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? | 8 <input checked="" type="checkbox"/> | 9 <input type="checkbox"/> |
| 5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes : | | |
| a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3ème paragraphe du 2ème alinéa de l'article 117.1 LAU. | 10 <input checked="" type="checkbox"/> | 11 <input type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019 | 12 | 1 453 895 \$ |
| b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. | 13 <input checked="" type="checkbox"/> | 14 <input type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019 | 15 | 12 226 138 \$ |
| c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). | 16 <input type="checkbox"/> | 17 <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019 | 18 | \$ |
| d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). | 19 <input type="checkbox"/> | 20 <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019 | 21 | \$ |

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

<i>Non audité</i>	OUI	NON
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?	22 <input checked="" type="checkbox"/>	23 <input type="checkbox"/>
Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?	24 <input type="checkbox"/>	25 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :		
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu:		
a) du paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	26 <input type="checkbox"/>	27 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	28 _____	\$
b) du paragraphe 2 ^o du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	29 <input type="checkbox"/>	30 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	31 _____	\$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	32 <input type="checkbox"/>	33 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :		
a) crédits de taxes	34 _____	\$
b) autres formes d'aide	35 _____	\$
9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2019		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2019	36 _____	
Facteur comparatif de 2019	37 _____	
Valeur uniformisée	38 _____	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2019 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local (ERL)* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ

39 70 449 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

40 \$

- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver

41 \$

b) Dépenses d'investissement

42 2 997 000 \$

c) Total des frais encourus admissibles

43 2 997 000 \$

d) Description des dépenses d'investissement :

Ouvrages d'amélioration sur le réseau routier : revêtement mécanisé de la chaussée et remplacement ou construction de bordures

e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 43 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 39, fournissez-en les justifications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2 :

a) Numéro de la résolution

44 CV-2019-09-31

b) Date d'adoption de la résolution

45 2019-12-16

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

OUI

NON

46

47

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

48 _____

b) Date d'adoption de la résolution

49 _____

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

<i>Non audité</i>	OUI	NON
12. Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens		
a) La municipalité a-t-elle adopté un règlement municipal plus sévère que le règlement du gouvernement du Québec?	50 <input type="checkbox"/>	51 <input type="checkbox"/>
b) Nombre de chiens enregistrés à la municipalité au 31 décembre 2019	52	_____
c) Nombre de chiens potentiellement dangereux enregistrés à la municipalité au 31 décembre 2019	53	_____
<i>Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'exercice</i>		
d) Nombre de signalements émis par un médecin vétérinaire (art. 2)	54	_____
e) Nombre de signalements émis par un médecin (art. 3)	55	_____
<i>Mesures d'encadrement</i>		
f) Nombre d'ordonnances émises par la municipalité au cours de l'exercice portant sur l'examen d'un chien par un médecin vétérinaire (art. 5)	56	_____
g) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice :		
- à l'issu d'un examen effectué par un médecin vétérinaire (art. 8)	57	_____
- à l'issu d'une blessure infligée à une personne ou un animal domestique (art. 9)	58	_____
h) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'exercice à la suite d'un signalement d'une attaque causant (art. 10) :		
- la mort	59	_____
- une blessure grave	60	_____
i) Nombre de constats d'infraction émis par la municipalité au cours de l'exercice en vertu du règlement du gouvernement du Québec	61	_____

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Lévis

Code géographique : 25213

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales
et Habitation*

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	3
Taux global de taxation réel	4

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au trésorier de la
Ville de Lévis,

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel (état) de la **VILLE DE LÉVIS** (Ville) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

À notre avis, l'état ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (exigences légales).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit de l'état au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de l'établissement de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.¹
Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 15 mai 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° 102687

Données prévisionnelles non auditées

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020

Nom : Lévis

Code géographique : 25213

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales
et Habitation*

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020	
Revenus de taxes	3
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	4
Calcul de certains revenus de taxes	5
Taux des taxes	7
Taux global de taxation prévisionnel	8
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	9
Questionnaire	11

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxes générales

Taxe foncière générale	1	208 564 600
------------------------	---	-------------

Taxes spéciales

Service de la dette	2	
---------------------	---	--

Activités de fonctionnement	3	
-----------------------------	---	--

Activités d'investissement	4	
----------------------------	---	--

Taxes de secteur

Taxes spéciales

Service de la dette	5	8 798 007
---------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement	6	
-----------------------------	---	--

Activités d'investissement	7	
----------------------------	---	--

Autres	8	
--------	---	--

	9	217 362 607
--	---	-------------

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification

Services municipaux

Eau	10	12 908 800
-----	----	------------

Égout	11	
-------	----	--

Traitement des eaux usées	12	9 747 900
---------------------------	----	-----------

Matières résiduelles	13	14 330 054
----------------------	----	------------

Autres		
--------	--	--

- Fosses septiques	14	287 600
--------------------	----	---------

-	15	
---	----	--

-	16	
---	----	--

Centres d'urgence 9-1-1	17	773 278
-------------------------	----	---------

Service de la dette	18	968 620
---------------------	----	---------

Pouvoir général de taxation	19	
-----------------------------	----	--

Activités de fonctionnement	20	
-----------------------------	----	--

Activités d'investissement	21	
----------------------------	----	--

	22	39 016 252
--	----	------------

Taxes d'affaires

Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
--------------------------------------	----	--

Autres	24	
--------	----	--

	25	
--	----	--

	26	39 016 252
--	----	------------

	27	256 378 859
--	----	-------------

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	175 900
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	17 400
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	193 300

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux	6	2 861 309
Cégeps et universités	7	1 115 731
Écoles primaires et secondaires	8	3 025 071
	9	7 002 111

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux

Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	7 195 411

GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	467 600
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	7 800
Taxes d'affaires	17	
	18	475 400

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	93 800
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	93 800

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	510 000
	24	510 000
	25	8 274 611

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

557

Non audité

	Assiette d'application imposable		Taux adopté		Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	x	2	/100\$	3		
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 13 919 326 523	x	5 0,7822	/100\$	6 108 879 000		
Immeubles de 6 logements ou plus	7 1 749 347 358	x	8 0,7822	/100\$	9 13 684 000		
Immeubles non résidentiels	10 2 617 854 370	x	11 2,4438	/100\$	12 63 974 000		
Immeubles industriels	13 481 801 736	x	14 3,1708	/100\$	15 15 277 000		
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	x	17	/100\$	18		
Autres	19 375 131 395	x	20 1,5644	/100\$	21 5 869 000		
Immeubles agricoles	22 120 166 267	x	23 0,6861	/100\$	24 824 000		
Total					25 208 507 000	26 ()	27 ()
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	30	x	31	/100\$	32		
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	x	34	/100\$	35		
Immeubles de 6 logements ou plus	36	x	37	/100\$	38		
Immeubles non résidentiels	39	x	40	/100\$	41		
Immeubles industriels	42	x	43	/100\$	44		
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	x	46	/100\$	47		
Autres	48	x	49	/100\$	50		
Immeubles agricoles	51	x	52	/100\$	53		
Total					54	55 ()	56 ()

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité

	<u>Assiette d'application imposable</u>	<u>Taux adopté</u>	<u>Revenus bruts</u>	<u>Crédits/ Dégrèvements</u>	<u>Dotation à la provision</u>		
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxes spéciales							
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Activités de fonctionnement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X 5	/100\$ 6				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X 8	/100\$ 9				
Immeubles non résidentiels	10	X 11	/100\$ 12				
Immeubles industriels	13	X 14	/100\$ 15				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19	X 20	/100\$ 21				
Immeubles agricoles	22	X 23	/100\$ 24				
Total			25			26 (.....) 27 (.....

Taxes spéciales							
Activités d'investissement (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32				
Activités d'investissement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48	X 49	/100\$ 50				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53				
Total			54			55 (.....) 56 (.....

	<u>Valeur locative imposable</u>				
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	X 60	% 61	62 (.....) 63 (.....

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(montant fixe)****Par unité de logement**

Eau	1	1 7 2	,	0 0	\$
Égout	2		,		\$
Eau et égout	3		,		\$
Traitement des eaux usées	4	1 3 1	,	0 0	\$
Matières résiduelles	5	1 4 5	,	0 0	\$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Taxe spéciale pour dettes ex-villes			
Lévis	0,0011	1	
Pintendre	0,0004	1	
St-Étienne-de-Lauzon	0,0009	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	0,0030	1	
St-Nicolas	0,0022	1	
St-Rédempteur	0,0061	1	
St-Romuald	0,0049	1	
Eau avec compteur	0,6320	7	du mètre cube
Eau superficie 1 à 250 pieds carrés	67,0000	7	par local
Eau superficie 251 à 500 pieds carrés	146,0000	7	par local
Eau superficie 501 et plus pieds carrés	198,0000	7	par local
Tarif égout assainissement avec compteur	0,4920	7	par mètre cube
Égout ass.superficie 1 à 250 pieds carré	50,0000	7	par local
Égout ass.superficie 251 à 500 pieds car	116,0000	7	par local
Égout ass.superficie 501 et plus pieds c	156,0000	7	par local
Déchets non résidentiels			
Déchets superficie 1 à 250 pieds carrés	57,0000	4	
Déchets superficie 251 à 500 pieds carré	126,0000	4	
Déchets superficie 501 à 750 pieds carré	148,0000	4	
Déchets superficie 751-1000 pieds carrés	164,0000	4	
Déchet superficie 1001-2000 pieds carrés	493,0000	4	
Déchets superficie 2001 et+ pieds carrés	994,0000	4	
Déchets roll-off transport	145,0000	7	par voyage
Déchets roll-off disposition	103,0000	7	par tonne métrique
Déchets - Chargement avant			
-Sans compacteur			
-2 verges cubes	746,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	1 251,0000	7	1 levée par semaine

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Description	Taux	Code ¹	Préciser
-6 verges cubes	1 756,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	2 408,0000	7	1 levée par semaine
-Avec compacteur			
-2 verges cubes	1 954,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	3 672,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	5 387,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	7 249,0000	7	1 levée par semaine
Vidange fosse septique	85,0000	7	par unité
Compensation pour services municipaux	0,6000	1	art. 204 par.5,10,11,19
Compensation pour services municipaux Et autres taxes de secteur	0,7822		art. 204 par. 12
Liste non exhaustive			
Se référer au règlement RV-2019-19-87			

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	
				Immeubles non résidentiels	Autres
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	1	55 174 073	17 018 920	1 126	2 231 224
De secteur	2	907 501	469 522	53	70 171
Autres	3				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	4	99 912	51 692	6	7 725
Autres	5	5 602 120	1 301 037		161 507
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	6				
Autres	7				
	8	61 783 606	18 841 171	1 185	2 470 627

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Au
Taxes sur la valeur foncière				
Générales	9	123 432 375	10 131	
De secteur	10	6 732 832	11 620	
Autres	11			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification				
Service de la dette	12	741 254	1 279	
Autres	13	24 165 920	115 146	
Taxes d'affaires				
Sur la valeur locative	14			
Autres	15			
	16	155 072 381	138 176	

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2020 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	25	624 409 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26	\$	
5. Date d'adoption du budget par le conseil	27	2019-12-16	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

6. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	28	303 201 442 \$
7. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	29	42 902 631 \$
8. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	30	16 186 916 \$
9. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	31	2 046 000 \$

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	9 <input checked="" type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	12 <input checked="" type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input type="checkbox"/>	

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Marcel Rodrigue , atteste que le rapport financier consolidé de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 2020-05-25.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Lévis.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Lévis consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Lévis détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2020-05-07 09:57:43

Date de transmission au Ministère :

**BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DE LA VILLE DE LÉVIS**

État des dépenses

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Budget 2019	Budget amendé 2019	Réalizations	
			2019	2018
Rémunération	216 630 \$	229 644 \$	237 646 \$	270 277 \$
Avantages sociaux et charges sociales	51 991	55 114	63 417	76 762
Déplacements et représentations	3 000	3 000	2 971	1 682
Publications	1 000	924	924	954
Honoraires professionnels	221 379	184 740	137 912	138 657
Ligne de signalement	7 500	6 887	6 887	5 070
Formation	3 000	1 650	1 648	1 640
Cotisations versées à des associations	3 500	2 590	2 586	3 134
Fournitures de bureau	2 000	1 545	1 543	1 513
Total	510 000 \$	486 094 \$	455 534 \$	499 689 \$

Note complémentaire

Principales méthodes comptables :

Cet état des dépenses est établi conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les dépenses comprennent uniquement les dépenses directement engagées par le vérificateur général de la Ville de Lévis.



Yves Denis, CPA auditeur, CA
Vérificateur général de la Ville de Lévis

MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G 1W 5C4

Téléphone 418 653-4431

Télécopie 418 656-0800

Courriel info.quebec@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état des dépenses (informations financières) du vérificateur général de la Ville de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Ces informations financières ont été préparées afin de satisfaire l'article 108.2.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19).

À notre avis, les informations financières ci-jointes donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des dépenses du vérificateur général de la Ville de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des informations financières » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Bureau du vérificateur général de la Ville de Lévis conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des informations financières au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Restriction à la diffusion et à l'utilisation

Les informations financières ont été préparées afin de satisfaire les exigences de l'article 108.2.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que les informations financières ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil et au vérificateur général de la Ville de Lévis et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ni utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des informations financières

Le Bureau du vérificateur général de la Ville de Lévis est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des informations financières conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'informations financières exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Bureau du vérificateur général de la Ville de Lévis.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des informations financières

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les informations financières prises dans leur ensemble sont exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des informations financières prennent en se fondant sur celles-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les informations financières comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville de Lévis;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des informations financières et apprécions si les informations financières représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette s.e.n.c.r.l.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada

Le 15 mai 2020

